

Conseil d'administration par mail du 1^{er} juin 2026

Répartition femmes/hommes au 1 ^{er} janvier 2026	2026-06
---	---------

Conseil d'administration

Séance dématérialisée du 28 mai 2026 à 9h au 1^{er} juin 2026 à 14h

DELIBERATION 2026-06

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu le décret n° 2006-1592 du 13 décembre 2006 portant création de l'Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement, dénommé AgroParisTech,

Vu l'article R. 252-6 du code général de la fonction publique,

Vu les élections professionnelles organisées du 3 au 10 décembre 2026,

Sur proposition du directeur général,

Article 1 : Arrête la part respective des femmes et des hommes parmi l'effectif de l'établissement à la date du 1^{er} janvier 2026 pour les candidatures au comité social d'administration :

- 492 femmes soit 61%
- 309 hommes soit 39 %.

Le Président du conseil d'administration

Pascal VINE

Vote à la délibération	
Votants	: 22
Pour	: 21
Contre	: 0
Abstentions	: 1